

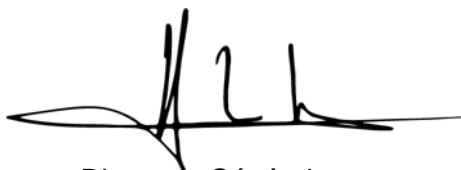
CERTIFICATION DE CONFORMITE A LA NORME EUROPEENNE

EN 196-1 "SABLE NORMALISE CEN"

Au vu des résultats d'essais effectués par le LEMVP en Janvier 2020, AFNOR Certification certifie que le "sable normalisé" livré par la **Société Nouvelle du Littoral**, Leucate (Aude), a été contrôlé conformément à la procédure définie par la norme européenne EN 196-1 et qu'il peut être commercialisé sous la référence :

Sable normalisé CEN
Certification AFNOR Certification, contrôle Ville de Paris.

La Plaine Saint Denis, le 16 juin 2020



Directeur Général
Franck LEBEUGLE